



PERSPECTIVES POUR UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE CONGRUENTE DANS LE SYSTEME EDUCATIF BURKINABE

[Etapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 06-06-2025 / Date de retour d'instruction : 13-06-2025 / Date de publication : 15-07-2025

Koudtanga Christine OUEDRAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

✉ christine15sere@gmail.com

Résumé : Les difficultés rencontrées dans la méconnaissance des politiques en matière de langues dans le système éducatif entravent souvent leur mise en œuvre. Ces difficultés sont sources de méfiance, voire de refus de certains acteurs indispensables dans le processus de mise en œuvre des décisions en matière de langues dans le système éducatif. Cela nécessite des perspectives pour une nouvelle vision. C'est pour donc venir à bout de ces insuffisances dans la mise en œuvre des politiques en matière de langues dans le système éducatif que nous tentons d'explorer de nouvelles perspectives. Notre problématique se résume à la question suivante : quelles nouvelles perspectives faut-il envisager pour une meilleure gestion des langues dans le système éducatif au Burkina Faso ? Cette étude qui veut qualitative a d'abord exploité des documents relatifs à la politique linguistique. Puis, elle s'est appuyée sur une enquête de terrain auprès d'acteurs diversifiés afin de collecter des données fondamentales à cette étude. De l'analyse des données, il en ressort que les différents acteurs ont chacun une appréhension des politiques linguistiques dans le système éducatif. Leur contribution à la résolution de cette inquiétude passe par une nouvelle vision desdites politiques qui pourraient sans doute relever le défi de la revitalisation et de la pérennisation des langues locales. Cette étape permettra de mettre en place une approche de l'enseignement bilingue à travers sa formule harmonisée dans le système éducatif burkinabè.

Mots clés : Perspectives, Politique linguistique, Langues nationales, Système éducatif, Pérennisation.

PROSPECTS FOR A CONGRUENT LINGUISTIC POLICY IN THE BURKINABE EDUCATION SYSTEM

Abstract: The difficulties encountered in the ignorance of language policies in the system often hinder their implementation. These difficulties are source of mistrust, even refusal of certain essential actors in the process of implementing languages in terms of the languages in the education system. This requires prospects for a new vision. It is therefore to overcome these shortcomings in the implementation of language policies in the education system that we try to explore new perspectives. Our problem comes down to the following question: what new perspectives should we consider for better language management in the education system in Burkina Faso? This study, which is intended to be qualitative, first exploited documents relating to linguistic policy. Then, she relied on a field survey with diversified actors in order to collect fundamental data in this study. From the analysis of the data, it appears that the different actors each have an apprehension of linguistic policies in the education system. Their contribution to the resolution of this concern involves a new vision of said political which could undoubtedly take up the challenge of revitalization and the sustainability of local

languages. This step will set up an approach to bilingual education through its harmonized formula in the Burkinabè education system.

Keywords: perspectives, linguistic policies, national languages, education system, sustainability

Introduction

Les politiques burkinabè déploient d'énormes efforts pour venir à bout de l'obscurantisme de leur population. Pour être efficace dans ce processus, plusieurs politiques à l'endroit des langues sont prises dans le système éducatif afin de toucher la pépinière intellectuelle. En effet, la politique linguistique est « la détermination des grands choix en matière de relations entre langues et sociétés et sa mise en pratique est la planification » (Calvet : 1996, p.7). Mais, la mise en œuvre réussie de ces politiques n'est pas toujours évidente dans la mesure où les visions diffèrent d'un acteur à un autre sur plusieurs plans. C'est pourquoi pour nous, une nouvelle vision de ces politiques à travers des perspectives aux diapasons des réalités et des besoins des apprenants burkinabè paraît nécessaire, d'où l'objet de la présente étude. A travers cette étude, nous envisageons dégager des perspectives nouvelles qui vont correspondre à l'idéal et aux aspirations des populations afin que les décennies d'effort soient couronnées de succès à la hauteur des engagements et des attentes. Notre problématique se résume à la principale question : quelles suggestions sous forme de perspectives faut-il envisager pour une mise en œuvre réussie des politiques linguistiques dans le système éducatif au Burkina Faso ? Pour ce faire, nous avons interrogé des acteurs de divers profils. De cette investigation, il en ressort que des perspectives nouvelles en matière de politique linguistique s'imposent. Nous envisageons cette étude autour du cadre théorique et méthodologique ainsi que des résultats suivis de leur discussion.

1. Cadres théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

Les décisions politiques, notamment celles en lien avec la langue d'enseignement si elles sont souvent liées à la volonté politique, peut également trouver sa source dans la société qui manifeste le besoin. C'est pourquoi, nous inscrivons ce travail dans la sociolinguistique. Elle est « l'étude des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique » (Fishman : 1971, p. 28). Ce propos indique clairement l'indissociabilité de la langue et de la société attestant qu'elles sont intimement liées. Ainsi, l'implication de l'une entraîne nécessairement celle de l'autre et par ricochet, les populations qui composent la société et qui se servent de facto des langues.



1.2. Cadre méthodologique

Ce travail qui se veut qualitatif a conjugué l'exploitation documentaire à l'enquête de terrain afin de collecter les données indispensables à cette étude. En effet, nous avons interrogé cent trente-six (136) acteurs de divers profils. Il s'agit quarante (40) parents d'élèves, trente-cinq (35) enseignants, vingt-cinq (25) encadreurs pédagogiques, quinze (15) linguistes, deux (2) sociologues deux (2) psychologues, deux (2) historiens, tous de l'éducation, de cinq (5) journalistes, de dix (10) syndicalistes de l'éducation ainsi que des représentants de structures du ministère de l'éducation œuvrant pour la promotion des langues nationales. Ils ont été interviewés à partir d'un guide d'entretien autour des questions suivantes : Que pensez-vous des décisions à l'endroit des langues nationales dans le système éducatif au Burkina Faso ? Répondent-elles à vos attentes ? Qu'avez-vous à suggérer sous forme de perspectives pour la revitalisation et la pérennisation des langues locales dans le système éducatif au Burkina Faso ?

2. Résultats

Plusieurs réactions ont nourri cette étape de l'étude à travers les différentes réponses des acteurs interviewés.

2.1. Les différents acteurs

Les enseignants

Les enseignants dans leur majorité ont une connaissance de certaines décisions à travers l'éducation bilingue. En effet, l'éducation bilingue est « un système d'enseignement dans lequel, à un moment variable, pendant un temps et dans des proportions variables, simultanément ou consécutivement. L'instruction est donnée dans au moins deux langues, dont l'une est normalement la première langue de l'élève » (Hamers et Blanc : 1989, p.47). Au Burkina, cette approche se définit comme « une alternative pour l'éducation de qualité » (Ilboudo : 2009, p.2). Mais son application en droit ligne des politiques linguistiques rencontre des difficultés liées à la formation des enseignants. Cette situation nécessite l'effectivité de la formation continue et des rencontres d'échanges d'expériences entre pairs. Le suivi et l'encadrement de proximité pour consolider les acquis de base des enseignants sont également indispensables.

Les encadreurs pédagogiques

Les encadreurs pédagogiques comme les enseignants déplorent également certaines difficultés de mise en œuvre des politiques linguistiques dans le système éducatif. Ils indexent d'ailleurs leur éviction des sphères de certaines décisions, notamment l'élaboration des politiques linguistiques dans l'éducation.

Les parents d'élèves

Les parents d'élèves ignorent plusieurs décisions au sujet des langues nationales en général et surtout dans le système éducatif. Beaucoup ne sont informés que lorsque le besoin d'implantation d'une école bilingue par l'autorité se manifeste.

Les linguistes

Les linguistes, les spécialistes de la description des langues insistent sur les obstacles en relevant au premier plan la question relative à la volonté politique et celle liée à l'insuffisance financière pour l'aménagement des langues. Or cela est fondamentale dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques linguistiques surtout pour l'éducation.

Les journalistes

Les journalistes dans leur majorité déplorent la gestion des informations relatives aux décisions en faveur des langues. Ils considèrent que la puissance de l'information n'étant plus à démontrer, les acteurs doivent être informés des différentes décisions linguistiques afin de participer pleinement à leur mise en œuvre réussie. La diffusion des informations de politiques linguistiques permettra de lever les équivoques, les préjugés erronés au sujet des langues nationales et de faciliter leur intégration réussie dans le système éducatif.

Les syndicalistes de l'éducation

Les syndicalistes de l'éducation ont relevé plusieurs difficultés en matière d'informations relatives aux décisions linguistiques dans le système éducatif. Ils estiment que l'insuffisance d'informations entrave la réussite des politiques adoptées. Etant en contact direct avec les élèves et leurs pairs, les difficultés sont quotidiennes et empêchent le cours normal des apprentissages.

Le représentant de l'ex DCEM

Le représentant de l'ex Direction du continuum de l'éducation multilingue note que l'éducation bilingue n'était pas bien connue par une majorité de la population. Pire, certains intellectuels et leaders constituent de véritables freins à la mise en œuvre des politiques linguistiques dans le système éducatif burkinabè. Ces derniers jugent que l'enseignement en langues nationales par le biais de l'éducation bilingue est une éducation inefficace, voire une école au rabais.

Le représentant de la DGENF

La Direction Générale de l'Éducation Non Formelle (DGENF) avec ses trois (3) structures est née du changement d'appellation de la Direction Générale de l'Accès à l'Éducation Non Formelle (DGAENF). Elle manifeste déjà l'ambition de gagner le pari de la lutte contre l'ignorance par la promotion et la valorisation des langues nationales.



A cet effet, elle affiche une noble mission avec pour objectif général, la mise en œuvre de la politique nationale en matière d’alphabétisation et d’éducation non formelle, assortie de seize (16) missions spécifiques. Mieux, cette Direction générale compte en moyenne vingt-trois (23) langues régulièrement utilisées dans les centres d’alphabétisation par an et par campagne, même s’il existe environ vingt-sept (27) langues disponibles actuellement.

Le représentant du SP/PLN

Le Secrétariat Permanent chargé de la Promotion des Langues Nationales (SP/PLN), régi par l’arrêté n°2023-123/MENAPLN/CAB/SP-PLN du 3 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent de la Promotion des Langues Nationales assume plusieurs missions. Il s’agit à priori de la coordination et du suivi de l’exécution des activités de promotion des langues nationales. Il poursuit en outre la sensibilisation des acteurs au choix des langues afin que leurs besoins soient adaptés à leurs réalités. Le nombre de langues outillées est minime au regard des langues dont dispose le pays. À ce propos, le SP/PLN poursuit la documentation d’un grand nombre de langues dans le but de satisfaire le maximum de demandes. Cette action contribuera également à la résolution de l’ensemble des besoins des populations et par ricochet à la généralisation de l’éducation bilingue. Par ailleurs, la question fondamentale de la formation des acteurs impliqués ne sera pas en reste, même si l’insuffisance des moyens financiers demeure la principale équation à résoudre pour combler toutes les lacunes énumérées.

2.2. Les spécialistes en éducation

Les historiens de l’éducation

Les historiens de l’éducation relèvent l’attachement solide à la langue française au regard de l’histoire du Burkina Faso. Ils notent cependant que les différentes communautés s’exprimaient, communiquaient et se comprenaient avant l’avènement du français. Or, l’histoire du système éducatif burkinabè indique qu’un « symbole » était utilisé pour punir les élèves qui s’exprimaient en langues nationales à l’école. Malgré cela, le lien avec le colonisateur auquel les plus anciens ne sont pas insensibles demeure.

Les sociologues de l’éducation

Les sociologues de l’éducation évoquent la diversité linguistique liée à la multiplicité des communautés et/ou ethnies au Burkina Faso. La prise en compte de cette situation constitue un élément capital dans la réussite des politiques linguistiques. La connaissance des faits sociologiques par les sociologues indique la nécessité de leur implication dans le processus d’élaboration des politiques linguistiques. Cependant,

ils déplorent l'insuffisance d'information des populations qui entrave leur conviction vis-à-vis des politiques en question.

Les psychologues de l'éducation

Pour les psychologues de l'éducation, l'impact des langues nationales est considérable dans le processus apprentissage/acquisition des connaissances chez les apprenants. Etant leurs premières langues, elles ont la capacité d'influencer positivement ou inversement les apprentissages selon la politique retenue. De ce fait, elles pourront s'enseigner autrement en tenant compte des ambiguïtés des langues elles-mêmes et du développement psychologique des apprenants.

3. Discussion

3.1. Les différents acteurs

Au niveau des enseignants

Les enseignants qui constituent les premiers maillons de la chaîne de transmission des savoirs aux apprenants manquent de formation nécessaire pour mener à bien leur noble mission. Or, il est primordial d'éviter les tâtonnements en situation de classe. Il leur faut par conséquent des compétences irréfutables pour mener à bien leurs enseignements. (Perrenoud : 1998, p.3). C'est pourquoi il est important de leur assurer une formation adéquate avant toute intégration dans une école bilingue. Cette formation devrait couvrir non seulement la description de la langue mais aussi le transfert. Il s'agit « du passage d'une unité d'une classe dans une classe différente au cours d'une translation » (Dubois : 1994, p.490) qui constitue le point focal de l'enseignement bilingue. La bi-grammaire des langues concernées avec le français est aussi à prendre en compte dans cette formation obligatoire. En effet, la bi-grammaire se définit comme « une démarche convergente adaptée au plurilinguisme ; c'est aussi un processus de transposition de compétence d'une langue à une autre. En outre, la notion de bi-grammaire permet de mettre en exergue le biais par lequel il faudrait envisager l'enseignement grammatical de deux (2) langues dont le français » (RAFEC : 2011, p.108). « L'approche ELAN » qui facilite l'écriture et la lecture rapide chez les apprenants pourrait également intégrer la formation des enseignants. En outre, le bilinguisme de transfert qui renvoie au passage de la langue nationale L1 au français ou L2 à partir de la maîtrise des règles régissant ce passage est très important pour ce public cible. C'est pourquoi il est à considérer avec la bi-grammaire, encore appelée « La grammaire translinguistique ».



Au niveau des encadreurs pédagogiques

Pour que les encadreurs pédagogiques puissent jouer convenablement leur rôle d'appui/conseil lors des visites de classe, il leur faut comme c'est le cas des enseignants, un cadre de concertation entre pairs pour non seulement une mise à niveau permanente, mais aussi des échanges d'expériences pour une continuité sans faille en cas d'affectation. Au-delà de ces formations, leur participation à l'élaboration des outils d'enseignement, à la production des guides et manuels sur les langues est indispensable. Cette démarche leur permettra de repérer certaines défaillances au lieu de les découvrir en classe lors des visites de suivi/évaluation. Par ailleurs, des modules spécifiques de renforcement des capacités et de maîtrise des langues notamment, le bilinguisme de transfert et la bi-grammaire doivent être le quotidien des encadreurs avant les enseignements. Cela leur préservera des contradictions et des frustrations lors des échanges avec les enseignants. En effet, « Les encadreurs devraient être formés avant même les enseignants pour éviter les contradictions souvent désagréables lors de certaines visites » (Ouédraogo : 2015, p.65).

Au niveau des parents d'élèves

Les parents d'élèves manquent d'informations sur les décisions linguistiques, preuves qu'ils ne sont pas directement impliqués dans le processus d'adoption de ces décisions. Cette situation entraîne la réticence de certains d'entre eux à la promotion et à la valorisation des langues nationales par le biais de l'éducation bilingue. Pourtant leur rôle est décisif dans la réussite de ces décisions linguistiques à travers leur quitus pour l'adhésion à l'éducation bilingue ainsi que l'inscription de leur progéniture dans les écoles bilingues. C'est eu égard à cela qu'ils doivent participer à l'élaboration des politiques en matière de langues dans le système éducatif. Ainsi, à l'issue d'une validation consensuelle des décisions de politiques linguistiques, les parents d'élèves ne constitueront plus un blocage à leur mise en œuvre. La stratégie de communication avec les populations est à repenser en présentant les produits de l'éducation bilingue. Elle pourrait se faire en intercommunautaire. En outre, une considération non négligeable des personnes bilingues ou plurilingues en langues nationales constituerait un moyen de sensibilisation en levant les tabous sur l'expression orale en langues nationales. L'exemple au sommet de l'État, à travers l'inscription des enfants des membres du gouvernement dans les écoles bilingues, pourrait constituer un déclic pour la promotion des langues nationales dans le système éducatif burkinabè. Ce n'est que par l'exemple que l'on pourrait asseoir une politique linguistique qui répondrait au contexte burkinabè. De plus, c'est une étape qui obligerait chaque parent à s'intéresser obligatoirement à sa langue, à s'abreuver à la source, culturellement, et à communiquer convenablement avec sa progéniture. En un mot, l'idéal serait de promouvoir les langues nationales dans le cercle familial afin de faciliter les choix et les apprentissages. Etant le lieu par excellence de tout processus d'apprentissage, et

de formation de l'enfant, la famille devrait s'investir en conséquence. Par ce canal, la promotion culturelle et linguistique sera en même temps faite, vu que l'une implique nécessairement l'autre si elle est bien acceptée.

Au niveau des linguistes

Pour les linguistes, spécialistes de la description des langues, les décideurs pourraient, en toute humilité, répartir les rôles afin que chacun puisse pratiquer et jouer pleinement sa partition. À cet effet, dans l'élaboration de tous les outils didactiques nécessaires à l'utilisation des langues nationales, les linguistes doivent être mis à contribution, du début jusqu'à la fin du processus, avec l'accompagnement financier qui sied. Autrement dit, de l'étude linguistique, sociolinguistique à l'évaluation de la politique linguistique, le linguiste prendra part aux travaux. Son intervention ne doit pas se limiter à l'instrumentation ou à l'instrumentalisation des langues pour le système éducatif. Par ailleurs, il incombe aux linguistes de porter un jugement après la mise en œuvre d'une politique linguistique donnée. En d'autres termes, les résultats obtenus durant une période définie de mise en œuvre de politiques linguistiques sont examinés à priori par les linguistes. À l'issue de cet examen, ils sont appelés à proposer la poursuite de cette politique ou sa révision en lien avec les insuffisances qui auront été constatées. Cette procédure proscriera les perpétuels recommencements vécus de par le passé.

Au niveau des journalistes

Au regard du rôle qu'ils jouent dans la transmission de l'information, les journalistes peuvent impacter positivement les populations en étant d'abord bien outillés sur la question des langues nationales dans le système éducatif. Ensuite, leur capacité à valoriser les langues nationales à travers par les qualités et les impacts de celles-ci suscitera une adhésion massive des populations. Cette approche communicationnelle pourrait faciliter la mise en œuvre des politiques linguistiques dans le système éducatif. Mais, il leur faudra des informations justes empruntées de produits de l'éducation bilingues pour convaincre le public. En outre, la diffusion de ces produits permettra de lever les équivoques, les préjugés erronés au sujet des langues nationales et de faciliter leur application réussie dans le système éducatif. Par ailleurs, avec leur capacité à faire passer l'information, il leur revient d'amener la population à comprendre le bien-fondé de la promotion des langues nationales à travers la communication en général et celle de proximité en particulier. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire d'une sensibilisation en langues nationales pour mettre les populations en confiance, car c'est un exemple concret et louable que de s'exprimer en langue nationale devant sa communauté à qui l'on demande de faire la même chose.

Au niveau des syndicalistes de l'éducation



Acteurs de premier rang dans le système éducatif, les syndicalistes de l'éducation vivent au quotidien les difficultés d'apprentissage et d'acquisition des connaissances par les apprenants. Pour prendre en compte leurs préoccupations, il faudrait donc les impliquer. Ainsi, leur participation permettra de toucher les enseignants militants de leurs structures qui ne sont pas toujours informés de l'état des langues dans le système éducatif. Mieux, ils pourront servir de relais de diffusion de l'information auprès de leurs pairs s'ils sont pris en compte dans le processus d'élaboration et d'adoption des politiques en matière de langues dans le système éducatif burkinabè. Cette méthode facilitera la mise en œuvre de ces politiques, gage de résultats probants.

Au niveau des représentants des structures du MENA/PLN

Dans le souci de réussir la mise en œuvre des politiques linguistiques dans le système éducatif, les différentes structures du MENA/PLN œuvrent à la valorisation et à la promotion des langues nationales que sont la DGAEF (ex DCEM) et la DGENF. Ces structures devront adopter des stratégies adaptées à la mise en œuvre des politiques retenues. Il est nécessaire en collaboration avec leurs techniciens de faire des simulations adéquates de stratégies en vue de capter les financements qu'il faut dans ce sens.

En effet, la DGAEF ex DCEM relève que les ressources financières limitées et la multiplicité des formules/approches entravent la généralisation de l'éducation bilingue. Mais, cette direction dont les perspectives sont salutaires est dans la dynamique de rendre effective la formule dite « harmonisée » issue de la synthèse des différentes formules qui est déjà validée pour l'éducation bilingue.

Quant à la DGENF, elle est confrontée dans la pratique à l'édition des manuels, la vulgarisation des résultats, la création et la gestion des centres d'éducation de base non formelle. Le suivi et la mise en œuvre de la stratégie d'élimination de l'analphabétisme ainsi que la question de formation ne sont pas épargnés au titre des difficultés rencontrées. Seulement, toutes ces insuffisances sont imputables principalement à l'amenuisement des ressources financières d'année en année. Ce qui contraste avec les besoins, d'autant plus que pendant que les ressources diminuent, la demande s'accroît. A ce niveau, on peut relever l'adoption en 2022 du « triptyque : éducation de base, formation professionnelle, insertion socio-économique », conjuguée à la satisfaction des requêtes de l'ordre de 25%. C'est pourquoi la DGENF envisage la description des langues restantes, au regard du grand nombre de langues que compte le Burkina Faso pour satisfaire les demandes qui ne correspondent pas toujours aux langues disponibles.

Malgré les multiples contraintes, le Secrétariat Permanent chargé de la Promotion des Langues Nationales (SP/PLN) serait dans la mobilisation des ressources en vue de répondre à ses prérogatives. Il s'agit de la promotion des langues nationales, de la coordination et du suivi de la description, la codification et l'instrumentation des

langues nationales. L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'environnement lettré en langues nationales et la promotion de la recherche-action dans le domaine des langues nationales en font partie. Ces actions qui s'exécutent conjointement avec les structures concernées restent préoccupantes. Il est donc impératif que toutes les structures du MENA/PLN qui travaillent dans ce sens mutualisent leurs forces. De plus, une connexion interministérielle est indispensable pour répondre aux questions financières.

3.2. Les spécialistes en éducation

Au niveau des historiens de l'éducation

Pour les historiens de l'éducation, leur implication dans tout le processus d'adoption des politiques s'impose par leur connaissance des faits historiques pouvant entraver la mise en œuvre des politiques linguistiques dans le système éducatif. C'est l'occasion pour eux d'apporter leur contribution en montrant les valeurs historiques des langues souvent ignorée par beaucoup d'acteurs.

Au niveau des sociologues de l'éducation

A l'image des historiens de l'éducation, les sociologues de l'éducation sont à associer également au processus d'élaboration des politiques linguistiques dans le système éducatif. Ces sociologues sont les mieux aguerris des questions sociologiques. Mieux, la diversité linguistique liée à la multiplicité des communautés et/ou ethnies au Burkina Faso impose le rôle du sociologue dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques en matière de langues dans le système éducatif. Ils pourront amener l'adhésion des populations à l'éducation bilingue à travers l'acceptation des langues nationales dans le système éducatif en montrant auxdites populations les valeurs irréfutables de ces langues. Dans la même lancée, ils pourront à partir des produits de l'éducation bilingue montrer que les langues nationales sont à même de concurrencer les langues étrangères comme le français et bien d'autres langues. Cela passe aussi par un changement de paradigme en matière de communication. Autrement dit, la sensibilisation et les échanges seront directement en langues nationales et non traduits. En outre, cela constituerait une sorte d'interpellation des populations sur le fait qu'au regard du bouleversement mondial, les langues nationales pourront, à l'avenir, prendre la place des langues étrangères « prisées » actuellement. D'où l'importance de les associer au processus d'élaboration et de la mise en œuvre des politiques linguistiques dans le système éducatif.

Au niveau des psychologues de l'éducation

Quant aux psychologues de l'éducation, les langues nationales peuvent impacter considérablement le processus d'apprentissage/acquisition des connaissances chez les apprenants dans la mesure où elles sont les premières langues de l'enfant. En effet, ces psychologues de par leur connaissance des questions psychologiques des enfants constituent un facteur capital dans le processus de mise en œuvre des politiques linguistiques dans l'éducation. Il est donc nécessaire qu'ils y participent en apportant



les réponses nécessaires en rapport au psychique et à la psychologie de l'enfant afin de pallier les échecs liés à une quelconque inadaptation.

En définitive, les acteurs comme les linguistes, les historiens, les sociologues et les psychologues de l'éducation devraient commencer les travaux d'élaboration des politiques linguistiques en amont au regard de leurs connaissances des faits capitaux dans ce processus. Autrement dit, l'absence d'un de ces acteurs dans ce processus d'élaboration jusqu'à l'évaluation constituerait de fait un obstacle car cela se répercuterait sur l'étape de mise en œuvre. Il conviendrait donc pour l'État de prendre en compte toutes les sensibilités nécessaires afin de permettre la mise en œuvre efficace des politiques linguistiques dans le système éducatif au Burkina Faso.

Par ailleurs, pour les enseignants et encadreurs pédagogiques, une formation conséquente pourrait faciliter l'exécution et la réussite de la politique adoptée au profit des apprenants burkinabè. S'agissant des parents d'élèves, en plus de la sensibilisation, leur participation à l'élaboration et à l'adoption des politiques linguistiques dans le système éducatif pour sa mise en œuvre réussie s'impose. Pour les historiens, les sociologues et les psychologues de l'éducation, la participation de chacun dans son domaine pour surmonter les différents obstacles à la mise en œuvre des politiques linguistiques dans l'éducation est plus nécessaire. En ce qui concerne les journalistes et les syndicats de l'éducation, chacun à son niveau constitue à la fois un relais non négligeable pour la communauté dont il est membre et un porteur de message de sensibilisation sur les produits des langues nationales.

Quant aux décideurs, toutes les mesures indispensables souvent négligées pour une politique linguistique congruente dans le système éducatif sont à considérer. Il s'agit en sus des suggestions à l'endroit des différents acteurs déjà précités, du statut et de la fonction des langues, des obstacles à la mise en œuvre de la politique linguistique, de l'évaluation des politiques linguistiques et de la décision post évaluation. Ce sont des facteurs qui crédibiliseront davantage l'enseignement bilingue et qui participeront à l'adoption d'une politique linguistique adaptée aux réalités du Burkina Faso et empreinte d'une forte considération des langues nationales.

Conclusion

La performance du système éducatif burkinabè exige de nouvelles visions en matière de politiques linguistiques au regard de l'existant et de l'attitude des différents maillons de l'éducation. Cela nécessite l'implication des acteurs pouvant impacter le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques en question. Cette étude s'est donc intéressée à ces acteurs en vue de recueillir leurs suggestions sous forme de perspectives afin de relever le défi. Les résultats témoignent de la diversité de conception des politiques linguistiques dans le système éducatif par les différents acteurs qui ne facilitent toujours leur mise en œuvre. Pour mettre tout le monde au même niveau d'information, de nouvelles perspectives s'imposent à chaque acteur

selon son statut. De l'élaboration à la mise en œuvre de ces politiques linguistiques dans le système éducatif, chaque acteur devrait d' dorénavant jouer sa partition. En d'autres termes, ces perspectives engagent chaque acteur dans la réussite ou l'insuccès des politiques linguistiques dans le système éducatif et l'oblige à s'y reconnaître. Cette étude, au regard des résultats obtenus pourrait constituer une source d'inspiration pour non seulement l'élaboration des politiques linguistiques congruentes, mais aussi pour leur mise en œuvre réussie dans le système éducatif. C'est aussi une contribution à la valorisation des langues nationales car l'étude a suggéré de nouvelles perspectives impliquant tous les acteurs avec les étapes nécessaires au succès des politiques linguistiques dans le système éducatif burkinabé.

Références bibliographiques

- CALVET Louis-Jean. 1996. *Les politiques linguistiques*, P.U.F, Paris 127 P.
- DUBOIS Jean. 1994. *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 514p.
- FISHMAN Joshua Aaron. 1971. *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 126p.
- HAMERS Josiane & BLANC Michel. 1983. *Bilingualité et Bilinguisme*, Mardaga. Bruxelles, 498p.
- ILBOUDO Paul Taryam. 2009. L'éducation bilingue au Burkina Faso : une formule alternative pour l'éducation de base de qualité, ADEA, Tunis, 163p.
- OUEDRAOGO Koudtanga Christine. 2015. La problématique de la formation des acteurs clés dans le cadre du bilinguisme de transfert, Mémoire de Master de linguistique, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 96p.
- PERRENOUD Philippe. 1998. *Dix mille compétences pour enseigner*, ESF, Paris, 29p.
- RAFEC. 2011. Cinquante ans d'éducation en Afrique Francophone : Problématique du partenariat langues nationales-langues françaises dans l'enseignement, Université de Koudougou, Burkina Faso, 30p.